

Capsule 2

Février 2015

Trop de matières enfouies

Des services favorisant la récupération sont en place dans tous les secteurs. En plus des bacs verts, des écocentres publics et privés ainsi que des dépôts de résidus domestiques dangereux (RDD) ont été installés à plusieurs endroits.

Ces services ont été implantés afin d'éviter que des matières récupérables ou dangereuses pour l'environnement se retrouvent dans les bacs noirs ou les conteneurs à déchets.

En 2014, environ 37 000 tonnes de matières ont été enfouies à la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge. L'implantation éventuelle du bac brun, qui permettra le compostage des matières organiques, vise à réduire ce volume de 30 %.

Pour tout renseignement, contactez votre municipalité.